

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 1

Buchbesprechung: Littérature

Autor: Bovey, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LITTÉRATURE

ELOGE DE LA FOLIE

La mode actuelle est à l'édition de masse et au format de poche. C'est tant mieux, et l'on sait combien de chefs-d'œuvre de la littérature ont été ainsi révélés et mis à la portée d'un public où la jeunesse est largement représentée. Le texte imprimé garde toute sa valeur en dépit des offensives de la parole et de l'attrait des « étranges lucarnes ». Le texte fait foi et offre référence constante. Aucune culture n'est concevable sans lui.

Mais le texte peut prendre relief majeur par la présentation. Ce n'est pas vaine expression que de parler de « l'art graphique ». De plus, on peut rendre physiquement sensible un texte par le choix du papier sur lequel on le fixe, du caractère typographique et par l'habit dont on le revêt, soit la reliure. L'illustration ajoute encore au charme, et le plaisir de la lecture — ce vice impuni — s'accroît de la jouissance esthétique. N'est-ce pas définir les motivations qui caractérisent la race des bibliophiles ?

A l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance du grand humaniste Erasme de Rotterdam, les « Editions du Bibliophile », à Lausanne et l'« Union Latine d'Editions », à Paris, se sont lancées dans une véritable aventure bibliophilique en rééditant l'immortel chef-d'œuvre intitulé : *Eloge de la folie*. La réédition en soi n'aurait rien d'exceptionnel. Mais cette réimpression touche à la performance et à la gageure graphique pour diverses raisons. Il existe au Musée de Bâle un exemplaire exceptionnel et unique de l'œuvre d'Erasme. Il s'agit d'une édition de 1515 (l'année de Marignan) sortie des presses du maître-imprimeur Froben. C'est presque un incunabile puisqu'il est postérieur de cinquante ans à peine à la découverte de l'imprimerie. Trop manipulé, ce trésor du musée des Beaux-Arts de Bâle est devenu si fragile qu'on ne peut plus le toucher qu'avec d'infinies précautions ; il est inaccessible au grand public.

Cet exemplaire voit encore sa valeur augmentée par 82 dessins à la plume exécutés par Hans Holbein le jeune, par son frère Ambroise et par des commentateurs manuscrits d'un humaniste bâlois passé à la Réforme, dénommé Myconius. Erasme a eu sous les yeux son texte illustré par les frères Holbein et s'en est fort réjoui, comme le prouvent plusieurs indications de sa main dans les marges du livre.

Fallait-il que ce volume précieusement conservé au Cabinet des Estampes bâlois restât à jamais enfoui dans sa chasse et réservé à la contemplation de quelques rares privilégiés ? C'eût été grande pitié, mais l'on doit heureusement à la compréhension de la direction du Musée de Bâle, — notamment à M. Hanspeter Landolt, auteur d'une étude aussi savante que vivante de l'édition de 1515 — l'autorisation accordée aux éditeurs lausannois et parisiens de reproduire en fac-similé ce volume latin rarissime. La perfection de la technique graphique moderne a permis d'atteindre à la limite où le fac-similé se distingue difficilement de l'original. Les exemplaires numérotés, mis en vente en nombre très limité, sont reliés parchemin vieilli avec fers originaux.

Mais l'entreprise ne se limite pas à cette reproduction d'un intérêt majeur pour tous ceux qui se passionnent pour l'histoire et la culture du siècle de la Renaissance et de la Réforme. Toujours réimprimé, l'Eloge de la Folie a été au cours des ans illustré par de nombreux artistes. Les éditeurs du trésor bâlois ont publié un volume jumeau de l'exemplaire latin, soit une traduction française d'Anne-Marie et Jacques Yvon, illustrée de bois gravés par Jean Chièze, qui a remarquablement transposé en thèmes illustratifs modernes ceux de la satire érasmiennne. Un de ces bois en particulier, consacré à une exposition de peinture non-figurative fait exploser le rire, comme aussi celui qui transcrit ce passage d'Erasme : « Que de folies dans cette façon de rechercher les applaudissements de tant de fous, de prendre plaisir aux acclamations, de se faire porter en triomphe comme une idole ». Et Jean Chièze de montrer un « beattle » à la guitare juché sur le capot d'une Rolls-Royce, auréolé de disques 45 tours et adoré par une troupe de « fans » échevelés vautrés à hauteur de pare-choc. C'est irrésistible d'ironie cinglante et de satire impitoyable.

Cette réussite bibliophilique est, hélas ! d'un prix certain qui découle d'une part de celui de la matière première (impression sur papier Pur Fil Dame Blanche, reliure pleine peau mouton noir, décor et tête or), du tirage restreint et de la minutie d'un travail d'orfèvre. Il n'en reste pas moins que les éditeurs ont fait, à leur tour, œuvre d'humanistes et qu'ils ont à leur manière rendu un hommage d'une parfaite distinction à la mémoire d'Erasme, en cette année qui marque le demi-millénaire de sa naissance.

René BOVEY.

« CONDUIRE OU SUBIR » : LES SOUVENIRS D'UN ANCIEN CONSEILLER FEDERAL

M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, vient de confier aux éditions de la « Nouvelle Revue de Lausanne » — sous le titre « Conduire ou subir » — quelques-uns de ses souvenirs et de ses expériences personnelles vécues au service du pays. L'auteur a volontairement renoncé à relater les circonstances de l'affaire des mirages. Il a aussi renoncé à citer des faits trop récents, jugeant qu'il serait inopportun de les mettre en relief. L'ouvrage n'en conserve pas moins un très grand intérêt.

Les années d'« apprentissage » ont été dures. L'ancien conseiller fédéral a cependant bénéficié d'excellentes conditions : une éducation familiale sévère et la pratique du métier de vigneron, en un temps particulièrement difficile, l'ont préparé aux tâches les plus délicates. La lutte conduite en 1936 contre l'impôt sur le vin et la campagne pour le renforcement de la défense nationale font apparaître ses qualités de chef. M. Chaudet peut alors s'honorer de l'amitié du conseiller fédéral Rudolf Minger et d'Henri Guisan : deux hommes qui ont su « sauvegarder l'essentiel en assurant au moment voulu l'unité et la sécurité du pays ».

Mais l'unité n'a pas toujours régné dans les milieux de notre armée. M. Paul Chaudet rappelle comment deux écoles s'affrontèrent dès l'instant où il voulu procéder à une réorganisation de l'armée il rappelle aussi certaines difficultés

consécutives à la création de places d'armes, notamment celles d'Ajoie, en 1957. Tirant la leçon de ces difficultés, il constate qu'elles soulèvent le problème de la dimension du pays appelé à franchir certains pas d'une évolution générale : « Toute action bien conduite implique qu'elle se fonde sur des prévisions, un programme et un but. » Les conversions à opérer sont-elles douloureuses ? M. Chaudet est persuadé qu'en l'absence d'une « volonté de progrès élevée au niveau du risque », aucun pas en avant ne serait possible. « L'essentiel est d'y parvenir, dut-il en coûter des carrières civiles ou militaires. »

M. Chaudet évoque ensuite les devoirs et les tâches incombant à un membre du Conseil fédéral. Les conditions du travail, les lenteurs de la procédure administrative, les difficultés inhérentes à l'usage de trois langues nationales, la durée des réalisations dans le domaine de la défense nationale où leurs effets s'exercent sur un grand nombre d'années, constituent des obstacles souvent décisifs. L'auteur regrette aussi que le désir de mieux-être et la jouissance d'une réussite incontestable aient fini par l'emporter sur la volonté de recherche et d'investissement. Comment sortir de cette impasse ? « Il faut revenir plus rigoureusement et avant qu'il soit trop tard à une politique prévisionnelle, s'efforcer de vivre mentalement vingt ans en avance sur son temps. » Pour ce faire, M. Chaudet estime que nous devons réorganiser nos moyens de direction et d'administration. Il faut notamment élargir les services fédéraux actuels par des équipes vouées à l'amélioration de la direction des départements, à la prospection, à la recherche scientifique, à l'échange d'information, à l'étude des marchés et à la mise au point de plans d'activités fondés sur les résultats de ces travaux.

...Réflexions sur nos institutions politiques...

Abordant le problème de nos institutions politiques, M. Chaudet proclame la nécessité d'une renaissance du politique pour faire place aux tendances technocratiques qui se manifestent. De nombreuses décisions importantes ont été prises ces dernières années sous la pression de l'urgence, ont même été souvent improvisées. Pourtant un programme qui resterait à l'état de vœu pie n'est pas souhaitable : il ne serait qu'un « alibi de nos abandons ». La conception générale du budget fédéral est dépassée : il est impensable, relève notamment M. Chaudet, que pour ce qui touche à la recherche et au développement, le Conseil fédéral soit encore lié à l'obligation de justifier chaque demande de crédits de base par des données détaillées sur les matériels, leur rendement, etc., justifications à partir desquelles on ne tolère aucun risque que celui du renchérissement. L'auteur estime en effet que la réalisation des projets, dans les domaines les plus divers, doit commencer au stade du développement. Le renforcement du contrôle parlementaire prendrait alors son sens.

En ce qui concerne le nombre des ministères, Chaudet se déclare partisan du « statu quo ». Il est impossible de partager des ministères-clés comme ceux de l'économie publique, des finances ou des affaires militaires sans nuire à l'unité de direction qui s'impose dans chacun d'eux. L'augmentation du nombre des départements conduirait aussi à l'accroissement des effectifs de l'administration. Le fonctionnement du système collégial serait rendu encore plus difficile. Pour M. Chaudet, la solution est ailleurs : elle réside dans une plus grande liberté donnée aux chefs de département de s'entourer d'un état-major de collaborateurs directs.

...Défense du pays et neutralité...

Ce thème fait l'objet du troisième chapitre du volume. Le principe de la neutralité ne doit pas être remis en cause. Il ne nous empêche pas de participer à la construction de l'Europe et à des actions de caractère humanitaires.

Evoquant les exigences de la neutralité en matière de défense nationale, il estime que les décisions les plus urgentes toucheront la modernisation de l'artillerie, l'introduction de batteries automotrices pour les divisions mécanisées, puis le renouvellement de l'aviation et les mesures de parade aux armes biologiques, chimiques et électroniques. Le problème de l'armement atomique a soulevé bien des controverses. Pour M. Chaudet, « il est bien clair qu'il n'appartient pas à la Suisse de donner l'exemple », tout au moins « tant qu'elle n'y serait pas vraiment contrainte par les événements ».

En conclusion, M. Chaudet relève que la Suisse restera digne de sa mission historique et du rôle qui l'attend au plan international si une résistance à tout pouvoir anonyme demeure sa raison d'être. C'est dans le partage de responsabilités précises, dans la confiance réciproque, dans une volonté plus fréquente de sacrifice et de progrès que le pays deviendra lui-même un meilleur serviteur de la communauté des peuples.

L'ouvrage renferme en appendice le récit de la récente mission de M. Chaudet en Inde et au Pakistan et se termine par un appel en faveur de l'aide au Tiers-monde.

**Pour vos Réunions... Conférences... Expositions...
Pour vos Repas d'Affaires... ou Fêtes de Famille**



adressez-vous en toute confiance au

GRAND HOTEL & RESTAURANT DU PAVILLON

DIRECTION SUISSE

36-38, rue de l'Echiquier, PARIS-X^e

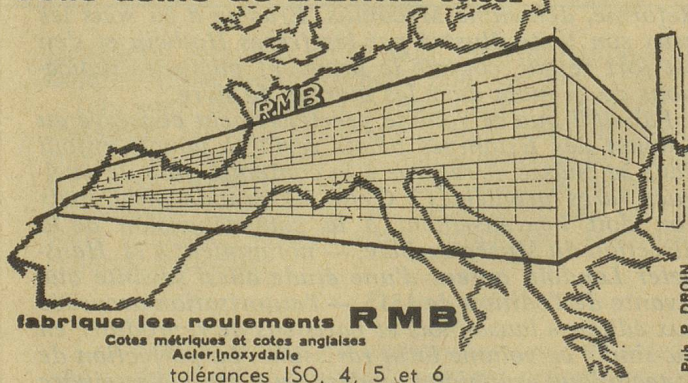
(Boulevard et métro Bonne-Nouvelle)

PRO. 17-15



Salons particuliers et salles de banquets
de 10 à 200 couverts, à partir de 30 F
Vins, cafés, taxes et service compris.
Devis sur demande.

cette usine de BIENNE SUISSE



RMB ROULEMENTS MINIATURES S.A. BIENNE SUISSE

Représentant William BAEHNI, 147, rue Armand-Silvestre,
COURBEVOIE, Seine. Déf. 46.54.